

Sciences Humaines et Sociales - Mention : Intervention sociale - Spécialité : Formation en alternance des assistants de prévention et de sécurité

RNCP23398 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	344, 340r, 332t
Code(s) ROME	K1204, K1205, K1206, K1207
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Nice Sophia Antipolis

<http://portail.unice.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les enquêtes SIVIS (système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire) font apparaître qu'un peu plus de la moitié des incidents déclarés concernent 10% des établissements du second degré et que 5% d'entre eux concentrent plus du tiers de ces incidents. Devant ce constat, des emplois sont créés au sein de ces établissements pour répondre à leurs besoins spécifiques en définissant un nouveau métier, celui d'assistant chargé de prévention et de sécurité (APS). Ce dernier est destiné à renforcer les actions conduites au sein des établissements scolaires les plus exposés aux phénomènes de violence et dont le climat nécessite d'être particulièrement amélioré. Il bénéficie d'une formation initiale au travers d'un programme de formation académique, complétée par cette formation spécifique liée aux missions bien identifiées qui sont les leurs autour des enjeux de prévention et de sécurité, formation qui articule, par l'organisation d'une alternance réfléchie, expérimentation et réflexivité.

L'APS contribue ainsi, de manière efficace, à l'analyse de la situation de l'établissement pour favoriser la mise en place d'une politique de prévention. Il participe à l'action éducative, en complémentarité avec les autres personnels et, selon les situations, avec les équipes mobiles de sécurité (EMS). Il concourt au traitement des situations en cas de crise grave compromettant la sécurité des personnes et des biens, afin de rétablir les conditions nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement : interlocuteur des partenaires extérieur et selon les situations, organisateur du lien avec les EMS.

L'APS exerce ses missions sous l'autorité du chef d'établissement, garant de la sécurité des personnes et des biens. Il s'intègre dans l'action d'une équipe pluridisciplinaire de prévention rassemblant les compétences de différents personnels (conseillers principaux d'éducation, personnels sociaux et de santé, conseillers d'orientation-psychologues, ...) et participe, à ce titre, à l'amélioration du climat scolaire. Son action ne se substitue pas à la mission de surveillance dévolue aux assistants d'éducation.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Par rapport aux différentes dimensions intervenant dans les comportements générateurs de tensions :

Maîtriser les aspects propres à l'adolescence pouvant générer des conflits,
Savoir resituer les phénomènes de violence dans un cadre socio-économique,

Savoir intégrer son action dans l'environnement culturel et social,
 Maîtriser le fonctionnement des établissements et le rôle de chacun.

Par rapport à l'action vers les jeunes dans le cadre d'un établissement :

Démontrer la prise en charge des situations de tension ou de crise,
 Savoir contextualiser la situation,
 Gérer les tensions en amont (prévention) et en aval par (mise en place de formes de remédiation),
 Savoir assurer un suivi des jeunes concernés par ses interventions.

Par rapport à l'action vers et avec le réseau des partenaires éducatifs et sociaux :

Maîtriser le rôle des différents partenaires dans le domaine social, éducatif et de la prévention,
 Savoir élaborer des protocoles de transmission d'information entre les différents partenaires,
 Transposer les décisions et prises en charge concernant le jeune dans le cadre de l'établissement,
 Etablir des liens pérennes avec les partenaires associés à la prise en charge du jeune concerné.

Par rapport à l'action de prévention :

Savoir repérer les besoins en termes de prévention des conduites à risque,
 Savoir associer, par l'information et la formation, et en lien avec les personnels les plus directement concernés, l'ensemble de l'équipe éducative,
 Concevoir des dispositifs ou des actions permettant d'agir en prévention,
 Repérer et mobiliser les partenaires spécialisés dans la prévention des conduites à risque.

Par rapport à l'intégration de son action dans un cadre institutionnel :

Maîtriser les différents rôles et statuts au sein d'un établissement,
 Maîtriser les cadres juridiques propres à l'intervention auprès d'un public adolescent (mineur),
 Maîtriser les dispositifs de protection et de prise en charge des jeunes,
 Maîtriser les rôles et fonctions des différents intervenants possibles en protection et prévention,
 Savoir intégrer les dimensions budgétaires.

Par rapport aux compétences transversales inhérentes à l'intervention dans un cadre éducatif :

Savoir établir un diagnostic lisible,
 Concevoir, adapter et écrire un projet,
 Mettre en œuvre, à partir d'une communication adaptée, un projet en lien avec des partenaires,
 Maîtriser les rôles et fonctions des différents intervenants possibles en protection et prévention,
 Savoir construire des protocoles d'évaluation des projets en cours et en fin de phases,
 Savoir communiquer, autour des bilans des actions, au sein et en dehors de l'établissement.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Cette formation permet de compléter la formation initiale académique des Assistants chargé de Prévention et de Sécurité nommés sur la région Sud, et plus particulièrement, mais sans exclusive, dans l'académie de Nice. La diplomation ouvre la voie à des engagements professionnels dans les carrières sociales, de l'éducation et de la formation, dans les collectivités territoriales ou la fonction publique.

La mise en œuvre des projets éducatifs territoriaux (PEDT) est reliée à ce diplôme. Des personnels ayant une expérience dans les établissements scolaires, dans des territoires de la politique de la ville et plus particulièrement des zones de sécurité prioritaire se qualifient pour réinvestir cette expérience au service de politiques élargies dans ce qui est une des évolutions majeures de la prévention en éducation, à savoir son ancrage local et son inter-professionnalité.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du diplôme peut exercer les emplois suivants :

Coordinateur de service, d'équipement, de structure d'un territoire en charge de la politique d'animation de la jeunesse, de la culture, de l'action sociale, de l'insertion...

Conseiller en action socio-éducative : coordinateur socio-éducatif, chargé de mission ou chef / coordonnateur de projet (travail social), conseiller socio-éducatif (collectivités locales),

Coordinateur du projet de réussite éducative, du projet insertion...

Coordination d'une équipe de médiation sociale

Coordination d'équipe de médiateurs/médiatrices de ville

Coordination d'équipe de médiateurs sociaux en milieu scolaire

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	1 743 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (34 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs · tension 5/5 (Très élevée) V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	98 760
Jugés difficiles à recruter	46 %
Emplois saisonniers	45 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs V4X85 — Professionnels de l'action sociale V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE
Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
Idem statut d'étudiant

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE
Si l'ingénierie pédagogique le permet

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE
Possibilité pour tout ou partie du diplôme par VES ou VAP.

COMPOSITION DU JURY — VAE
Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://espe-nice-toulon.fr/accueil>

Université de Nice Sophia-Antipolis

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/23398/>